

Restauration de la continuité écologique : retours d'expériences



L'adoption de la loi climat promulguée le 24 août 2021 impose que le potentiel de production énergétique des moulins soit préservé lors de la mise en œuvre de la Restauration de la Continuité Ecologique.

La Commission RCE de la FDMF a besoin d'éléments objectifs pour évaluer la mise en application de la loi sur le terrain. L'objectif est de pouvoir intervenir à bon escient auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

A retourner **avant le 20 novembre 2021** à : **Commission RCE de la FDMF**

Secrétariat : Lionel BARRÉ. Par mail : fdmfsecretariat@orange.fr

ou par poste : Moulin de Saint-Médard 16 rue du Pharaon 17500 SAINT MÉDARD

Une synthèse sera présentée aux

Rencontres Nationales de la FDMF à Niort les 24 et 25 novembre 2021.

Moulin concerné (coordonnées) :

Commune, Code Postal :

Propriétaire :

Cours d'eau :

Classement du cours d'eau : **Liste 1** **Liste 2** **Listes 1 & 2** **Ne sait pas**

1) En 2019, avez-vous eu connaissance de l'enquête de la FDMF sur les conditions d'application de la Restauration de la Continuité Ecologique ? :	Oui	Non
2) Y aviez-vous répondu ? :	Oui	Non
DANS TOUS LES CAS :		
3) Avant l'été 2021 : Aviez-vous été contacté par les services de l'Etat dans le cadre de la Restauration de la Continuité Ecologique ?	Oui	Non
4) Date du dernier contact :		
5) Des solutions vous avaient-elles été proposées ?	Oui	Non
6) Parmi ces solutions, certaines avaient-elles une influence sur le potentiel de production de votre moulin en réduisant le niveau, le débit vers le moulin ou les conditions d'écoulement de l'eau (effacement ou arasement du seuil, rivière de contournement, brèche ou échancre dans le seuil) ?	Oui	Non
7) Des propositions de subventions vous ont-t-elles été proposées ?	Oui	Non
8) A quel niveau pour quelles solutions ?		
9) Le niveau des subventions incitait-il à accepter une solution plutôt qu'une autre ?	Oui	Non
10) Aviez-vous accepté l'une de ces solutions ?	Oui	Non
11) Si oui était-ce la plus subventionnée ?	Oui	Non
12) Les travaux ont-ils été effectués ?	Oui	Non
13) Les travaux sont-ils en cours ?	Oui	Non
14) Les travaux sont-ils programmés ?	Oui	Non
15) Etes-vous en situation de blocage avec les services administratifs ?	Oui	Non
16) Etes-vous en cours de négociation ?	Oui	Non
17) Je n'ai plus de réponse à ma dernière proposition :	Oui	Non
18) Je n'ai pas répondu à la dernière proposition :	Oui	Non
19) Nous n'avons plus de contact	Oui	Non

20) Depuis l'été 2021 : Avez-vous été contacté par les services de l'Etat ou ses représentants ?	Oui	Non
Si Oui :		
a) Par courrier ?	Oui	Non
(i) Date du courrier et date d'arrivée :		
(ii) Service émetteur du courrier :		
(b) Par contact direct ?	Oui	Non
(i) Date du contact :		
(ii) Quel (s) service(s) vous a (ont) rendu visite ?		
SI LES TRAVAUX N'ONT PAS COMMENCÉ (même si prévus ou programmés) :		
21) Vous a-t-on proposé les mêmes solutions qu'avant l'été 2021 ?	Oui	Non
Modification du niveau du seuil par effacement ou arasement : 1 Brèche :2 Echancrure : 3 Rivière de contournement : 4 Proposition de gérer vos vannages : 5. (Encercler la ou les réponses valides)	1 3 5	2 4
(a) Les conditions de subventions sont-elles : Les mêmes. En général en baisse En général en hausse Evolution variable en fonction des solutions. (encercler les bonnes réponses en gras)		
(b) Les niveaux de subventions sont-ils différents en fonction de la nature des aménagement ?	Oui	Non
(c) Vous a-t-on donné un délai d'acceptation de la solution ou d'une des solutions proposées ?	Oui	Non
Si oui : Date limite :		
LA LOI CLIMAT MODIFIE L'APPLICATION DE LA RCE :		
22) Les services administratifs vous ont-ils indiqué l'évolution de la loi ?	Oui	Non
23) Une nouvelle étude est-elle prévue ou en cours ?	Oui	Non
24) Vous a-t-on proposé de nouvelles solutions ?	Oui	Non
25) Si oui , ces propositions permettent-elles de sauvegarder le potentiel de production d'énergie de votre moulin (Maintien du niveau amont et pas de diminution du débit dirigé vers le moulin, provoqué par la création d'une brèche, d'une échancrure ou d'une rivière de contournement ou par la modification des conditions d'écoulement de l'eau) ? Certaines mais pas toutes	Oui	Non
26) Ces propositions réduisent-elles le niveau amont ?	Oui	Non
27) Ces propositions diminuent-elles le débit vers le moulin ?	Oui	Non
28) Vous a-t-on proposé un subventionnement ?	Oui	Non
29) SI OUI : Le niveau des subventions incite-t-il à accepter une solution plutôt qu'une autre ?	Oui	Non
30) Quels % de subvention pour quels aménagements ?		
31) Vous a-t-on donné un délai pour fournir une réponse ?	Oui	Non
Si oui : Date limite :		
32) Avez-vous répondu et accepté une des solutions ?	Oui	Non
Laquelle ?		